



AGIR

Pour mieux communiquer réussir l'événement 1990

Sommaire

● Membres sympathisants	2	● Créer une section	6	● Conclusions du Conseil National	9
● Respectons nos objectifs	3	● La communication à travers les âges	7	● Responsabilités et promotion	10
● Journée d'étude de section	4	● Revenu minimum d'insertion	8	● Syndicats	11 et 12
● Origine et naissance d'une pré-section	5	● Organisation d'une manifestation	8	● Sectarisme et tolérance	13 et 14
		● Dix moyens de tuer une association	8	● Avenir 90	15

8, Impasse Dumur - 92110 CLICHY - Tél. (1) 47.39.40.80

Les membres sympathisants ou cartes vertes

Comme le membre actif, le membre sympathisant remplit un bulletin d'adhésion. La carte lui est remise après décision du comité de section. Cette carte, il faut savoir à qui on la remet.

Le membre sympathisant, sans s'engager à observer une abstinence totale de toute boisson alcoolique, adhère à l'idéal du Mouvement, contribue à la guérison des malades et à mener la lutte contre l'alcoolisation sous toutes les causes sociales et économiques qui engendrent l'alcoolisme. Il peut être aussi la relation entre le Mouvement et l'extérieur.

Malheureusement, dans le Mouvement, nous constatons deux catégories de membres sympathisants

— ceux dont nous venons de parler

— ceux qui ne sont que des sources de financement, et qui servent à augmenter le nombre de cartes global de la section.

Il est plus agréable d'annoncer 50 adhérents que 12 ou 15 cartes roses. Il est aussi plus facile de trouver un sympathisant que d'aider un malade à se sortir de son problème.

Le membre sympathisant est : celui qui signale un malade, favorise l'action Vie Libre ; c'est aussi celui qui propage, par son exemple et ses convictions, l'esprit du Mouvement.

Nous trouvons beaucoup de membres sympathisants qui consacrent de leur temps à Vie Libre pour la promotion et la guérison des malades.

La remise de la carte de sympathisant doit être une chose très sérieuse ; et souvent nous ne nous posons pas ou pas assez de questions, trop heureux d'avoir découvert une personne prête à acquitter le montant de la cotisation ; nous remettons sans plus de formalités, un bulletin d'adhésion et lui délivrons aussitôt une carte d'adhérent.

Quand un membre de la section a en vue une personne de sa connaissance pour devenir sympathisant, il doit en faire la proposition à l'équipe qui en discutera et donnera son approbation.

Nous ne devons pas repousser les personnes qui se présentent spontanément à nous avec, au premier abord, la volonté d'une simple participation financière, mais nous devons lui expliquer le vrai rôle du membre sympathisant.

Il est bon de rappeler que les cartes vertes n'ont pas le droit de vote et ne peuvent prendre de responsabilités.

Tous les sympathisants ne sont pas actifs, mais tous ne sont pas inactifs (voir Libres N° 170).

Tous les membres Vie Libre doivent savoir à quoi ils adhèrent.

André Vuillier

Le Mouvement VIE LIBRE groupe, en dehors de toute opinion politique ou religieuse, des buveurs guéris, des abstinents volontaires et des sympathisants s'engageant au service des victimes de l'alcoolisme.

Les membres sympathisants :

- acceptent de payer une cotisation annuelle et d'adhérer à l'idéal du Mouvement ;
- mènent la lutte contre l'alcoolisme sous toutes ses formes et contre les causes économiques et sociales qui l'engendrent ;
- peuvent devenir sur leur demande membres actifs ;
- s'efforcent d'aider au lancement et à l'action d'une Section, de contacter et d'orienter les buveurs vers le Mouvement. Ils propagent le journal "LIBRES".

Pour notre avancée Respectons nos objectifs

Vers 1990

*Réalisons
les
Journées d'études
dans
les sections
et
départements*

En octobre 1988, lors de notre 35^e Conseil National à La Pommeraye, les délégués présents ont voté et adopté les objectifs d'action et le rapport d'orientation 89/90.

Journées d'étude en sections et départements, rencontre nationale des responsables régionaux et une avant-première de 90 font partie de notre programme avec notre 36^e Conseil National à Vichy.

Où en sommes-nous de ces journées d'étude ?

Avons-nous su motiver tous nos militants ?

Avons-nous invité tous nos membres à y participer ?

Sommes-nous convaincus de l'importance de celles-ci ?

Certaines structures n'ont pas l'intention d'organiser ces journées d'étude pourtant décidées à la majorité et de façon démocratique lors de nos dernières instances nationales.

Pouvons-nous librement faire ce que nous voulons ?

Pouvons-nous, arbitrairement, ne pas tenir compte des décisions prises ?

Les objectifs nationaux ne concerneraient-ils pas toutes nos structures ?

Cette attitude est-elle celle de structures responsables, soucieuses de l'avenir de Vie Libre ?

Pour réussir notre grand événement médiatique "Avenir 90" et notre rencontre avec l'opinion publique.

Pour faire un grand pas en matière de communication interne et externe.

Pour permettre à notre Mouvement une grande avancée en matière d'information.

Respectons tous les objectifs et engagements pris collectivement.

Maurice Denis

Journées d'études des sections

Le Conseil National de 1988 a décidé d'un grand événement en 1990 vis-à-vis de l'opinion publique. Cette grande opération commence en 1989 par un renforcement de notre Mouvement et pour cela de faire des journées d'étude en sections et départements. D'après les premiers échos que nous avons, ces journées d'étude sont un succès. Nous ne pouvons pas évidemment passer tous les comptes-rendus, mais en voici un.

Le Comité de Rédaction

Journée d'études de Bolbec animée par M. Denis

- 1) nos motivations
- 2) travail en commission
- 3) synthèse

Entrée à Vie Libre :

- guérison
- compréhension
- contact, solitude, entraide, vie de groupe
- se changer, se retrouver soi-même
- retrouver l'assurance
- besoin de s'arrêter de boire, abstinence

Ce que cela a changé :

- retrouvé de l'énergie
- enrichissement moral et culturel
- assurance de soi-même
- rapport avec les autres
- libération des boissons alcoolisées
- le regard des autres
- égoïste
- confiance de l'entourage
- ne pas se sentir dominé par les autres
- vie de famille
- retrouvé des amis
- comportement
- état physique et santé

Ce qu'on attend

- amitié
- réunion d'information
- réinsertion
- vaincre l'isolement
- se retrouver comme avant

- thérapie de groupe
- passer une retraite plus agréable
- changer de peau
- journées d'étude
- la volonté de s'affirmer
- la confiance
- le soutien des autres, l'aide, l'écoute
- oublier le passé
- apprendre à connaître Vie Libre et la maladie
- contacts humains
- franchise

Ce que je veux y faire :

- aider les autres
- militer
- comprendre sans les questionner
- faire de l'information
- rendre service dans la limite du possible
- être franc
- prendre des responsabilités
- donner de soi-même en sachant que cela est du bénévolat
- visite aux malades
- réinsertion des malades dans la société
- amitié
- franchise
- engagement signature carte rose
- comprendre sans les questionner

Divers :

- attention au mauvais esprit
- esprit bénévole
- ne pas faire d'assistant
- où en sommes-nous avec le corps médical

Classement des noms forts choisis en majorité :

- 1) assassin
- 2) politique
- 3) révolutionnaire
- 4) esclavage
- 5) contexte
- 6) anciens buveurs
- 7) buveurs à sauver
- 8) santé
- 9) agir
- 10) diverses thérapeutiques
- 11) communauté
- 12) famille
- 13) victime
- 14) épanouissement
- 15) libération
- 16) sociale
- 17) intelligence
- 18) militant
- 19) poison
- 20) compétence

- 21) l'esprit
- 22) lutte
- 23) s'abstenir intégralement
- 24) mission
- 25) déboires
- 26) inconsciente
- 27) plus chrétienne
- 28) sauveteur

3^e partie :

- 1) parallèle entre les motivations et les mots

- 2) Définir une action réalisée à mener en 1989

- 1) Cela a été discuté en groupe avec Maurice Denis

- 2) Projets actions 89-90 :

Proposé par la table de Didier :

- journée information en milieu scolaire
- mise en place d'une structure d'accueil pour malades alcooliques à Bolbec
- réunion d'information avec le Rotary
- projet Chabrol C.H.P.A. sur l'alcoolisme au féminin

Proposé par la table d'Odile :

- centre Havrais de prévention alcoologie
- Bolbec, assistantes sociales

Proposé par Jean-Pierre :

- anniversaire section
- projet débat public
- médecin alcoologue
- participation massive pour l'avenir

Actions retenues pour 89 :

- 1) accentuer l'information en milieu scolaire
- 2) Bolbec structure d'accueil
- 3) projet Chabrol : participation

Actions retenues pour 89/90 :

- 1) informations Rotary
- 2) anniversaire Vie Libre section du Havre
- 3) débat public.

Origine et naissance d'une pré-section

Dans un premier temps, nous remplacerons le terme pré-section par le mot groupe. Chaque section Vie Libre s'est définie par une première étape : rencontre, parfois occasionnelle, recherchée ou inspirée de plusieurs personnes. La naissance d'un groupe suppose au moins la réunion de deux personnes.

Dès le départ ce sont des personnes motivées possédant le plus souvent un esprit créatif décidant de se mettre ensemble, dans un but bien précis : aider les malades alcooliques à s'en sortir !

Autour de ce noyau, viennent d'autres personnes également intéressées par les projets et les buts proposés. A Vie Libre, le pluralisme est un terreau composé de buveurs(ses) guéris(es), abstinents(tes) volontaires et sympathisants(tes). Chaque section a son histoire. Comme il serait passionnant que chaque fasse son historique !

Conditions de vie d'un groupe

La condition de base, pour qu'un groupe existe réellement et dure, c'est l'adhésion de tous ses membres à un objectif commun, voire même porteur d'une coloration idéaliste, idéologique. Des liens doivent se nouer vers l'extérieur. Un groupe est vivant dans la mesure où il possède un moral et un tonus dynamiques et positifs. Cela peut être provoqué par la satisfaction des premiers militants, sympathisants, de l'appréciation que l'on porte sur ce qu'ils réalisent.

Une action anonyme entraîne une satisfaction minime et une implication assez relative. Retenons que chaque pré-section Vie Libre qui démarre a ses propres stimulants, ceux qui motivent et installent la confiance et l'amitié. Exemple : le premier malade qui part en soins, le médecin qui fait appel, l'assistante sociale qui sollicite une rencontre, le maire qui met une salle à notre disposition, etc... sont des éléments qui valorisent la pré-section, où chacun se rend compte de son action et de sa place.

La personnalité du groupe

Tout comme un être humain, une pré-section possède une personnalité propre et spécifique : on ne trouve jamais deux pré-sections absolument semblables. Elles ont toujours des éléments qui les différencient et qui font leur originalité spécifique.

L'esprit d'une pré-section est comme une mentalité commune à ses membres. Il y a l'esprit Vie Libre. Nous en découvrons sa réalité par la lecture de notre charte de 1954, page 9.

L'esprit qui anime le Mouvement doit être centré d'abord sur les personnes ! L'esprit du Mouvement est tout entier dans son objet même. Il sera (ou ne sera pas) le reflet des valeurs du groupe, c'est-à-dire de son idéologie. Plus l'es-

prit au sein d'une pré-section est marqué, plus les militants sont motivés et prêts à investir.

L'esprit, c'est aussi des hommes, des femmes qui regardent de la même façon, dans les mêmes directions, pour agir ensemble (l'esprit d'équipe) en se donnant une réelle cohésion interne, et une réalité sociale.

La croissance d'une pré-section

Une équipe ne grandit et ne se renforce que si elle est animée d'un dynamisme interne où interviennent la foi dans les valeurs, le "moral" des militants, la confiance en leurs propres moyens et valeurs, où règne aussi et surtout l'AMITIE.

Progresser est le souhait de chaque pré-section. C'est bien normal. On agit aussi pour cela. L'erreur à éviter est de considérer que cette progression est liée au nombre d'adhérents, ou au volume des rapports d'activités.

Pour progresser, il importe donc

- de désirer évoluer
- de vouloir être ensemble pour : penser, réfléchir, décider, agir, sans oublier les traits fondamentaux qui forment la structure d'une pré-section :
 - . l'objectif
 - . l'origine de sa cohésion
 - . la dimension
 - . l'autonomie.

Pour qu'une pré-section, plus tard une section, soit réellement efficace, il ne faut pas que ce soit la tradition, les habitudes ou la routine qui "régissent" son fonctionnement.

A. Grelier

(à suivre)

N.B. : Dans le prochain Agir, nous vous proposerons d'analyser :

- Les "Crises" de croissance et les étapes du développement.
- Les déviants, marginaux et dissidents.
- La démission et ses formes.
- L'adhésion carte verte.

Créer une section : accouchement sans douleur

Il ne faudrait pas qu'une nouvelle tendance, encore minoritaire, apparaisse dans le Mouvement qui veut que les "pré-sections", futures sections, naissent de conflits dans la "section mère". La sérénité, nécessaire à l'implantation du Mouvement dans une commune, s'en trouve entamée. Mais qui en subit les conséquences, sinon les malades qui risquent d'être accueillis par une ambiance tendue ?

Quelques temps après les élections municipales, il est bon de rappeler que le Mouvement Vie Libre trouve sa force et une de ses originalités dans l'implantation de ses membres au sein des quartiers, des villages, et plus généralement, dans son implication dans la vie municipale.

D'une équipe de base très active, est souvent née une section, tant il est vrai que l'enthousiasme de cinq ou six foyers suffit parfois à créer une dynamique dans la commune, favorisant l'extension du groupe, sans pour autant puiser ses forces dans le contingent des sections voisines.

La vie militante a évolué. Il semble que l'époque des très grosses sections de plusieurs dizaines de membres est révolue, particulièrement en région parisienne et dans la banlieue des grandes villes. Les malades, ou leur famille, ont tendance à considérer l'action d'une association d'aide à la guérison de l'alcoolisme, comme un service offert, quand il n'est pas dû. L'idée de militer à côté de ses membres vient bien ultérieurement au désir de se faire soigner, et n'est même pas envisagée par certains. C'est tout le travail de promotion de Vie Libre, que d'amener une famille à s'engager au travers de l'association.

D'autre part, le temps de militantisme ou présence dans les mouvements a nettement diminué. Beaucoup de membres recrutés ces dernières années ne feront qu'un passage de cinq ou six ans, et souvent sans avoir exercé de responsabilités.

★ ★ ★

S'affaiblir ou s'étendre

Il n'est pas rare de voir une section étendre son territoire aux cinq ou six communes avoisinantes de son point originel d'implantation. Pourtant, parallèlement, la population urbaine et même rurale rechigne de plus en plus à se

déplacer loin de son habitat, surtout pour fréquenter des réunions qui ont souvent lieu le soir. La nécessité d'avoir des lieux de rencontre, répartis au mieux dans le périmètre couvert par la section, est évidente. Se développe alors le paradoxe de vouloir être présent partout, par la mise en place de permanences dans chacune des communes, et de maintenir dans le même temps une seule section, pour le fonctionnement ordinaire du groupe.

On comprend, dans ces conditions, que la création d'une section issue de la section mère puisse poser certains problèmes.

Créer un groupe indépendant dans la ville voisine, c'est affaiblir la section d'origine qui a tant de mal à remplir son comité de section et son bureau. C'est aussi voir ses possibilités de "recrutement", se restreindre géographiquement, pour peu qu'un seul hôpital ou un seul dispensaire existe pour plusieurs communes.

Il reste qu'un groupe important, habitant la même ville, autre que celle de la section, voit rapidement la nécessité de prendre son autonomie, occasionnant parfois des conflits ou des tiraillements au sein de la structure qui veut maintenir ses effectifs, de peur de ne pouvoir remplacer les partants par des nouveaux militants. Il n'est pas rare, c'est vrai, de voir alors une pré-section prendre plus d'ampleur que la section elle-même.

Il faut dire que l'émulation provoquée par une nouvelle implantation, aventure qui sort de la routine et permet de voir de "nouvelles têtes", attire au sein de ce nouveau groupe, ceux qui se lassent un peu de participer aux mêmes activités depuis des années avec les mêmes acteurs. La section voit alors d'un mauvais œil ce groupe parasite qui dégarnit ses rangs pour mieux garnir les siens. La séparation officielle ne se fera

alors qu'arrivée au point de rupture, quand elle sera devenue indispensable parce que le conflit personnalisé aura remplacé la stricte nécessité de créer de nouvelles structures.

★ ★ ★

Une stratégie prévue dès le début

Pourtant, contrairement à ce que l'on pourrait croire, la création d'une nouvelle section est plutôt encourageante pour la section-mère, à condition qu'elle relève d'une stratégie calculée et mise en place assez tôt. Il est indispensable, quand plusieurs personnes de la section habitent une commune voisine, d'évaluer la possibilité d'y créer les premiers éléments qui feront plus tard la nouvelle section : rencontrer l'équipe municipale pour s'assurer son soutien, contacter les acteurs médicaux et sociaux qui seraient éventuellement demandeurs, orienter les nouveaux malades de cette ville sur l'équipe en place plutôt que sur la section mère, organiser permanences et réunion mensuelles, même avec peu de monde, en doublure de celles de la section, pour habituer la population à la présence du mouvement. D'une façon générale, la pré-section, ainsi, s'habitue à prendre son autonomie avec l'aide de la section, sans pour autant la vider de ses forces et tout en lui laissant assez d'énergie pour remplir à nouveau ses rangs.

On s'aperçoit en fait, que si le désir de s'étendre est considéré comme objectif et non comme obstacle, et que si les dispositions sont prises très tôt, la capacité de se maintenir en nombre et en activité pour la section mère reste entière, quand la pré-section, elle, aura tout le temps de prendre son rythme.

Patrick Théret

La communication à travers les âges

*En simplifiant un peu, disons que les hommes sont nés de la communication. Par l'invention de la parole articulée, qui a dû demander des siècles, ils ont pu échanger leurs expériences, s'entraider pour survivre dans un monde hostile, dire leurs espoirs et leurs peurs, bref **PARLER et SE PARLER.***

Plus tard, ils ont inventé LA FETE, c'est-à-dire des lieux collectifs où souvent ils partageaient soit le fruit de leur travail, pensons aux foires "européennes" du Moyen-Age, soit leur foi religieuse, pensons à l'origine du Mardi-gras et des carnavals pour ne citer que quelques exemples.

Déjà, à cette époque, il y avait des "spécialistes de la communication". Que sont en effet les troubadours, sinon les médias de l'époque ! Ils colportaient à travers le pays et même l'Europe, les modes de pensée de l'époque : la chanson chevaleresque et... aussi de fortes critiques sur les régimes en place...

Un peu plus tard, par l'apparition de l'imprimerie (vous connaissez Gutenberg ?) il y a eu une explosion de la communication. Et il est apparu un phénomène durable : l'homme a beaucoup plus pris conscience de son identité. C'est l'époque du protestantisme ; par l'étude personnelle de la Bible imprimée en de nombreux exemplaires, alors qu'auparavant peu de personnes pouvaient y avoir accès ; le chrétien prenait une autonomie par rapport à la hiérarchie catholique.

L'écrit a fait circuler l'IDEE. Et elle a fait le tour du monde. Pensons aux philosophes qui, par leurs écrits, ont été les précurseurs des idées de LIBERTE, d'EGALITE et de FRATERNITE en Amérique, en Angleterre et... en 1789 en France.

Et puis le téléphone est arrivé !!!

A vrai dire, nous survolons le temps, puisque nous voici arrivés à l'époque contemporaine. En 1953, quand Vie Libre est né, peu de militants possédaient le téléphone et l'essentiel des contacts avait lieu lors de rencontres : chez l'un, chez l'autre et dans des réunions relativement fréquentes qui soudaient les gens. On peut regretter ce temps-là. Mais j'imagine que lorsque l'ECRIT a remplacé en partie la PAROLE, la tradition orale encore primordiale en Afrique par exemple, cela a dû poser problème. Et pourtant l'Ecrit a amené un mieux.

Avec le téléphone on se voit moins, certes, mais on communique plus vite. Pensons à ceux qui rechutent et à toutes les commodités qu'offre ce moyen de communication universel.

La tentation actuelle est manifestement de ne plus sortir de chez soi, de ne plus aller à la rencontre. Le téléphone peut être le moyen facile pour se donner rendez-vous, pour provoquer la rencontre. Il faut savoir dire "Quand est-ce que l'on se voit" au lieu de glisser dans la facilité du contact éphémère...

Nous aborderons dans un prochain article la question des radio-libres, du Minitel, du câblage (Angers est câblé depuis peu), de la participation à la vie associative, aux fêtes, expositions. Ça aussi, c'est de la communication.

Claude Goislot
(à suivre)

Documents pouvant être commandés au Secrétariat National

Administration

Règlement intérieur
Rôle du responsable
Rôle du trésorier
Rôle du secrétaire
Statuts

Action de base

Affiches "arbre"
Affiches "groupe"
Affiches action au travail
Affiches autre voix
Affiches les buveurs
Agendas
Calendriers
Conseils aux malades
Epouses vous parlent
Esprit du Mouvement
Grande espérance
Lettres aux époux
Libres divers (anciens numéros)
Libres envois groupés
Libres jeunes
Libres spécial vert
Médecin vous parle
Nécessité condition amitié
Plaquette jeunes
Pochettes
Pour vous Madame
Rechutes
Répertoire
Témoignage
Tract parapluie
Vie Libre pourquoi

Formation

Abonnement à Agir
Abonnement à Libres
Abonnement de soutien à Libres
Agir (vente à l'exemplaire)
Audiovisuel 29 diapos
Audiovisuel cassette
Audiovisuel jeunes
Audiovisuel une grande espérance
Badges
Cassette vidéo (nouveau)
Charte
Guide du diffuseur
Histoire du Mouvement
Relation médecin militant
Thérapeutique

Revenu minimum d'insertion

Peuvent être agréées, aux fins de recueillir les demandes d'allocation de revenu minimum d'insertion, les associations ou organismes à but non lucratif qui ont vocation à mener des actions d'assistance, d'insertion ou de réadaptation sociale et qui offrent, par le nombre, l'expérience, la qualité de leurs responsables et de leur personnel salarié ou bénévole, des garanties suffisantes pour exercer ces fonctions.

. L'agrément, qui est accordé par le préfet pour trois ans renouvelables, fixe le ressort territorial de l'organisme pour la réception des demandes des personnes qui y résident ou y élisent domicile ;

. Les modalités de l'assistance à apporter aux intéressés pour la constitution du dossier de demande de R.M.I. et, le cas échéant, pour les démarches nécessaires en vue de faire valoir leurs droits à d'autres prestations ou créances, sont précisées dans l'agrément ;

. Les fonctions prévues ci-dessus sont exercées par l'organisme ou l'association à titre gratuit ;

. L'organisme agréé peut mettre en œuvre toutes mesures d'accompagnement en vue d'aider l'intéressé à retrouver ou à développer son autonomie de vie dans le cadre des conventions prévues par la loi. Ces dispositions s'appliquent également aux Départements d'Outre-Mer.

(Décret N° 89-73 du 3 Février 1989, J.O. du 5-2-89, p. 1720).

Liaisons Sociales N° 10396 du mardi 7 Janvier 1989.

Comité de Rédaction

Organisation d'une manifestation

Nous vous donnons ci-dessous l'ensemble des démarches à faire quand on organise une fête, une manifestation. Il faut tenir compte des habitudes que nous avons et analyser en fonction de ce que l'on fait.

Ces démarches sont importantes si on invite des personnes de l'exté-

rieur (gendarmerie), si on a un droit d'entrée ou si on vend quelque chose (impôt), si on a des artistes professionnels ce sont eux qui vont faire signer les papiers, etc...

I - Formalités administratives

A/ Avant

. demander à la mairie une autorisation d'organisation

. pour vendre des boissons :

— demander autorisation au maire

— déclarer à la recette fiscale

. déclarer à la gendarmerie ou au commissariat de Police.

. 24 h à l'avance déclaration à la recette des impôts avec demande d'exonération de T.V.A.

. cotisations sociales des artistes ou musiciens à payer (URSSAF ou Caisse primaire de Sécurité Sociale).

B/ Après

. détail des prix des entrées envoyé à la recette des impôts et droit de timbre acquitté dans les 20 jours.

. délai de 30 jours déclaration recettes à la recette des impôts.

. si artistes professionnels spectacle déclaré à la CARBALAS (1).

II - Fiscalité

De principe, les recettes, droits d'entrée, ventes... sont soumis à la T.V.A. Cependant les recettes des manifestations de bienfaisance ou de soutien organisées dans l'année à leur profit exclusif par les organismes à but non lucratif sont exonérées de T.V.A. (art. 261.70 du code général des impôts). Ce principe est valable pour une association. Plusieurs réponses ministérielles ont admis que cette exonération est accordée à chaque section locale d'organismes représentés sur diverses parties du territoire.

III - SACEM

La loi du 11 Mars 1957 relative aux droits des auteurs et artistes... Si une œuvre est interprétée ou son enregistrement présenté, des droits doivent être payés.

a) Avant

. Déclaration à la délégation régionale de la SACEM.

. Si contrat général de représentation existe l'envoyer.

b) Dans un délai de 10 jours après Etat des recettes ainsi qu'un programme des œuvres interprétées.

c) Dans un délai d'un mois

Acquitter droits d'auteurs conformément à l'avis d'échéance envoyé par la SACEM.

Extrait de :

Fiches pratiques Vie Associative
Secrétariat d'Etat de la Jeunesse et des Sports.

78, rue Olivier de Serres
75015 PARIS

Comité de Rédaction

(1) Caisse de Retraite du personnel des bals, activités de loisirs et associations de spectacles, 7, rue Henri Rochefort, 75017 PARIS.

Les dix moyens de tuer une association

1/ N'assistez pas aux réunions.

2/ Si vous venez, par hasard, arrivez trop tard.

3/ Critiquez le travail des autres.

4/ N'acceptez jamais de poste (la réalisation est plus difficile).

5/ Fâchez-vous si vous n'êtes pas membre du Comité. Si vous en faites partie quand même, ne faites aucune suggestion.

6/ Si le Président vous demande votre opinion sur un sujet, répondez que vous n'avez rien à dire. Après la réunion, dites à tout le monde que vous n'y avez rien appris ; ou bien dites comment les choses auraient dû se faire.

7/ Ne faites que ce qui est absolument nécessaire ; mais, quand les autres membres retroussent leurs manches et donnent leur temps de tout cœur et sans arrière-pensée, plaignez-vous que l'Association est construite par une clique pleine de vanité.

8/ Retardez le paiement de votre cotisation aussi longtemps que possible.

9/ Ne vous souciez pas d'amener de nouveaux adhérents.

10/ Plaignez-vous qu'on ne publie jamais rien sur l'objet de votre activité, mais n'offrez jamais d'écrire un article, de présenter suggestion au rédacteur.

Par contre, les associations ont besoin pour vivre des compétences de tous leurs membres et de leur concours effectif.

Conclusions générales sur la circulaire du Conseil National commission Vie Libre prison

Après avoir longuement débattu, lors des trois dernières réunions avec tous les militants de la section Vie Libre, sur la circulaire du Conseil National, nous en tirons les conclusions suivantes :

Nous tenons avant tout à remercier toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de la circulaire ; car, pour une fois, parole nous est donnée et nous nous en réjouissons. Bien que le contenu du document cerne objectivement l'ensemble des problèmes qui résident aux sections des comités Vie Libre Prison, nous regrettons tout de même l'absence d'un réalisme dans certains propos.

En effet

1) Contrairement à ce que stipule le document, les contacts avec l'administration pénitentiaire et l'encouragement fait par cette dernière à l'égard de Vie Libre laissent encore à désirer !

Certes, une petite minorité de personnes ont bien pris conscience de l'intérêt de l'existence du mouvement dans le milieu carcéral, et semble être plus que soucieuse de voir l'action se propager d'une manière plus concrète dans l'ensemble des prisons, mais hélas, leur nombre est minime (15 prisons où Vie Libre est présent ou représenté).

2) En ce qui concerne la réinsertion

Il est incontestable que l'action Vie Libre, précisément dans l'univers carcéral, peut et devrait être une méthode de réinsertion positive. Hélas, encore une fois, nous sommes dans l'obligation de souligner qu'il suffirait que les autorités pénitentiaires fassent preuve de confiance à l'égard des militants détenus(es) pour que cette réinsertion en question soit véritablement acquise.

Nous regrettons par exemple qu'il ne soit pas possible qu'un détenu qui, à maintes reprises, a fait preuve de confiance, notamment à la suite de permissions successives, et qui serait proche d'une libération éventuelle, ne puisse pas représenter le Mouvement Vie Libre prison et participer, ne serait-ce qu'une fois par an, aux réunions dites extraordinaires.

3) Relation entre militants dans la collectivité carcérale

Pour bon nombre de détenus qui viennent à Vie Libre, les réunions hebdomadaires représentent un instant de liberté et, pour certains, c'est l'unique moyen de pouvoir dialoguer des idées et débattre sur divers sujets.

Sans être utopiste, nous pouvons dire que, grâce à Vie Libre, quelques-uns ont pris conscience qu'hélas, après la libération, le bonheur est encore loin d'être acquis et que, pour pouvoir affronter les vicissitudes de la vie, il ne leur faudra en aucun cas retomber dans le piège de l'alcool, aussi en ce qui concerne les grands malades alcooliques, aujourd'hui détenus(es), bon nombre d'entre eux semblent bien conscients que c'est tout dans leur intérêt de rester en contact avec Vie Libre extérieur.

4) La responsabilité

Le moins sévère des caricaturistes dirait que tous les détenus sont des irresponsables en puissance. Heureusement pour nous, la réalité est tout autre, car s'il est vrai que les barreaux et la solitude font perdre la notion du temps, et bien d'autres choses encore, notamment le sens des responsabilités, Vie Libre prouve pourtant qu'il suffit de réapprendre les notions élémentaires pour voir des détenus qui, hier encore, semblaient totalement

égarés dans l'inaction, et aujourd'hui autant dans les réunions que dans leur personnalité même font preuve d'un sens de la responsabilité bien enviable. En conclusion, nous pouvons dire que Vie Libre développe le sens de l'autonomie et de la responsabilité, mais aussi de se retrouver soi-même.

5) Liens avec l'extérieur

Malgré nos multiples efforts pour tenter de déverrouiller la serrure du contact extérieur, nous restons tout de même désespérés de voir qu'un lien avec les militants extérieurs est loin d'être vécu. Trop souvent hélas, nous ignorons totalement les faits et gestes des actions, du travail et de la manière dont procèdent nos amis de l'extérieur ? Heureusement pour nous, quelques-uns font preuve de tolérance, d'humanisme et viennent régulièrement nous rendre visite.

Sans le soutien de nos amis extérieurs, nous risquons de voir certains parmi nous découragés par l'indifférence.

6) La carte des membres Vie Libre

Il est indispensable, voire logique, que tout membre du comité possède sa carte d'adhérent, mais ce que nous trouvons triste, incompréhensif, c'est le monopole de la reconnaissance et du droit à certain rôle que semble s'octroyer la carte rose. En effet, le membre sympathisant, avec sa carte verte, semble servir de source, d'énergie, d'idée, semble être considéré comme un simple participant auquel on ne peut donner aucune véritable responsabilité, en tout cas bien inférieure à celui qui possède une carte rose ! N'est-ce pas une injustice, que de voir une carte verte donner le maximum d'elle-même, en écrivant des articles, des témoignages, en participant à toutes les réunions, et se voir finalement discréditée parce que sa carte n'est pas rose ! Qu'importe, bon sang ! Abstinents, malades guéris, sympathisants, TOUS luttent pour la même cause, tous font de leur mieux pour écrire, travailler, penser, aider... sur ce sujet en question du reste, et sur bien d'autres, alors pourquoi cet illogisme ? Amitiés Vie Libre.

Jean-Claude, Abdi,
Patrice
Pré-section Muret

Responsabilités et Promotion des autres

*Dans tous nos écrits,
nos paroles,
nous disons
favoriser la promotion
et régler
nos relations
sur l'amitié.*

*Au-delà
des difficultés naturelles
dues aux changements
des responsables,
la grande majorité
des structures
règlent leur attitude
sur ces idées.*

Il y a peu de temps, le responsable d'une structure disait :

"Cette année, je suis adjoint. Les jeunes ont pris toutes les responsabilités. Nous les anciens, nous allons les aider, nous retirer et continuer à militer dans la section. Ça s'est toujours passé comme ça". Mais dans quelques structures est-ce que ces idées de promotion et d'amitié ne sont pas devenues de principes morts.

Quand quelqu'un a la responsabilité d'une équipe, il doit aider à ce que chacun puisse proposer ses idées, qu'il y ait des décisions collectives et contrôler qu'elles se réalisent.

Ce processus de travail pose beaucoup de problèmes. Un moment dans quelques équipes révèle ces dysfonctionnements celui du relais des responsabilités.

AVANT CELUI-CI

Est-ce que ceux qui ont la responsabilité ont le souci de faire décider l'ensemble des élus de manière à ce qu'à travers la discussion chacun puisse prendre ses responsabilités, ou est-ce que le responsable décide seul ? L'équipe est-elle organisée de manière à ce que chacun ait une tâche, des propositions à faire, des décisions à suivre, ou est-ce qu'un homme, un petit noyau décident tout ? Les titulaires et les adjoints font-ils une équipe ou est-ce que l'adjoint est la dernière roue du carrosse ?

Dans un cas, l'équipe va en décider, voir comment il peut se faire, les possibilités, les formations nécessaires, ou un petit groupe va se réunir pour prendre le pouvoir vis-à-vis de personnes qui veulent se maintenir.

AU MOMENT DU RELAIS

Est-ce que les titulaires vont être capables de dire : "Si tu te sens capable, quand tu veux, tu prends la responsabilité" ou de ne pas se présenter pour laisser la place ?

Les anciens et nouveaux titulaires vont-ils travailler en harmonie ou chacun va-t-il s'attendre au coin

du bois pour repérer la faute des uns ou des autres et s'en servir ?

S'il a été prévu, les anciens auront peut-être une certaine amertume : il est dur de quitter, même si c'est volontairement, un poste où l'on avait le sentiment d'apporter quelque chose, d'être quelqu'un.

APRES LE RELAIS

S'il n'a pas été prévu et que c'est un petit clan qui prend le pouvoir, les anciens ne vont pas aider les jeunes ; ils vont les attendre au détour du chemin, attendre la moindre erreur pour revenir prendre les rênes de la structure.

Tout l'environnement médiatique met aujourd'hui en valeur l'individualisation forcée, la lutte avec les autres, la compétition, être le gagnant, le premier, le plus fort... Les médias ne mettent pas en valeur ou peu l'aide aux autres, aux plus défavorisés, l'esprit d'équipe. Aujourd'hui plus qu'hier, il nous faut combattre pour défendre nos valeurs et ne pas laisser pourrir les désaccords au point d'en arriver à ce que dit notre fondateur dans "Les conditions de l'amitié" : "Et les autres n'ont plus leur place... et s'ils cherchent quand même à parler, à prendre des initiatives, à agir, on les jalouse, les combat par en-dessous, on leur fait certaines "vacheries" ; on divise les autres afin de faire triompher son idée"... "jusqu'à nous servir de ce que l'on sait pour compromettre leur réputation et leur action, monter des cabales ?"

Notre Mouvement défend la promotion de tous et pour cela il faut que le plus grand nombre qui se sent capable accède aux responsabilités. Dans la grande majorité de nos structures, cette évolution se fait naturellement. Même s'il y a quelques difficultés à quitter ce à quoi on a accédé, la plupart des amis mettent en avant la guérison des autres et l'amitié qui doit régner entre nous.

Pierre MATIS

Un peu d'histoire : les organisations de travailleurs

Souvent quand nous intervenons pour un malade alcoolique ou pour une information dans une entreprise, nous avons à faire avec les organisations syndicales. Pourquoi, la C.G.T., F.O., la C.F.D.T. ? C'est dans l'histoire de ces mouvements depuis la révolution que nous pouvons comprendre leurs différences, leurs évolutions. C'est pourquoi, nous vous donnons quelques dates mais aussi les lieux où sont présentes ces organisations hors de l'entreprise, ce qui peut être intéressant pour aider les relations que nous pouvons avoir avec ces organismes.

EDUCATION POPULAIRE

1789 : (Révolution Française). Le monde populaire existait, mais pas de monde ouvrier. Il y avait 3 classes dont la Noblesse, le Clergé et le Tiers Etat (artisans, commerçants, secteur rural). Mise en place d'une autre classe sociale — la bourgeoisie. Cette révolution n'a pas servi au peuple.

1791 : Loi "Le Chapelier" supprime la loi "d'association" (pas de président, pas de secrétaire, etc...).

1803 : Loi du 22 Germinal. Il faut un livret de travail. Celui-ci est remis à chaque travailleur par la Mairie de la ville ou le Commissaire de Police. On ne peut pas quitter son travail sans remettre son livret puisque toujours en dette envers l'employeur du fait de nombreux enfants, de la maladie ce qui oblige la personne à demander des avances sur son salaire.

1806 : Conseil des Prud'Hommes.

1813 : Interdiction des enfants de moins de 10 ans de descendre à la mine.

1^{re} organisation : Le compagnonnage (existait depuis le 16^e siècle). Après 1830 env. société de secours mutuel (caisse qui devient peu à peu des lieux de contestation par rapport aux conditions de travail) (révolution de Juillet 1830).

1831 : Révolte des canuts (tisseurs de Lyon).

1834 : Insurrection à Lyon et à Paris.

1835 à 1840 : Société secrète (mouvement révolutionnaire).

1848 : Révoltes et barricades.

1848 (Mars) : Travail quotidien à 10 heures à Paris et 11 heures en province.

1848 (Septembre) : La journée de travail est partout portée à 12 heures. Loi interdisant le travail des enfants avant 8 ans et réglementant la durée du travail à 8 heures pour les enfants de 8 à 12

ans et à 12 heures pour les enfants de 12 à 16 ans.

1864 : Loi supprimant le délit de coalition — Loi de grève.

1871 : La commune de Paris (du 18 Mars au 28 mai).

1874 : Loi créant le corps des inspecteurs de travail.

1884 : Loi reconnaissant le droit de constituer des syndicats. Presse rédigée par les travailleurs.

1887 : Création des bourses de travail (lieu d'échanges, d'idées, formation, activités artistiques).

NAISSANCE DU SYNDICALISME OUVRIER

A partir de 2 courants :

— socialisme
— chrétien

Syndicalisme courant socialisme :

1895 : création de la C.G.T.

(1917. Révolution en Russie — Le peuple s'empare du pouvoir).

1920 : Le mouvement socialisme au congrès de Tours, naissance du Parti Communiste (socialisme scindé en deux).

1921 : Congrès de Lille (scission syndicale C.G.T. et C.G.T.U. - Révolutionnaire).

1923 : Création de la C.G.T.S.R. (anarchiste).

1936 : Réunion de la C.G.T. (front populaire au niveau politique).

1939 : Pacte germano-soviétique (Hitler et Staline).

1939 : Exclusion des communistes de la C.G.T. (refus de Maurice Thorez de faire la guerre ainsi que les communistes).

1943 : Pétain a interdit tous les syndicats (vivaient dans la clandestinité).

1943 : réadmission des communistes à la C.G.T.

1947 : 2 Secrétaires Généraux - 1 communiste - 1 socialiste.
L'un dit "faut faire grève".
L'autre "Il ne faut pas faire grève".

1948 : Les gens qui ne sont pas d'accord vont partir d'où congrès et naissance de la C.G.T.F.O.

Syndicalisme courant chrétien :

1919 : Naissance de la C.F.T.C. (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens).

1927 : Naissance de la Jeunesse Ouvrière et Chrétienne (J.O.C. - André Talvas aumônier de la J.O.C.)

1936 : Arrivée massive de jocistes à la C.F.T.C.

1947 : Courant minoritaire qui veut changer les méthodes d'actions (reconstruction).

1963 : Congrès (discussion pour supprimer surtout les chrétiens).

1964 : Congrès extraordinaire ou par 3/4 des voix, suppression à toutes références à la vie d'église (transformation de la C.F.T.C. en C.F.D.T.)

La C.F.D.T. mineurs continue dans le Pas de Calais et le Nord. Les personnes sont plus riches d'où refus de faire partie de la C.F.D.T.

PRESENCE DU SYNDICALISME

1) Dans tous les organismes de Sécurité Sociale :

- C.R.A.M. - C.P.A.M. (maladie, maternité, invalidité, décès, accident du travail)

- C.A.F. - C.N.A.F. (prestations familiales)

- Subventions : prestations extra-légales.

- C.N.D.V. : Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse relayée par la C.R.A.M. au niveau de la région.

2) Présents dans les conseils d'administration des caisses complémentaires de retraites :

- se renseigner pour toutes les caisses complémentaires auprès de la C.I.C.A.S. pour pouvoir bénéficier d'une complémentaire. Pour demander des aides, prêts, etc... s'adresser au fonds social de la Caisse de Retraite Complémentaire.

3) Plan national : U.N.E.D.I.C.
Plan local : A.S.S.E.D.I.C. : prestations chômage dans les conseils d'administration.

A l'ASSEDIC, il y a aussi un fonds social qui permet aux chômeurs de pouvoir bénéficier quelquefois d'une aide, ou de suivre une formation.

4) Dans les conventions et accords signés avec le patronat (C.N.P.E.) au niveau :

- national
- régional
- départemental
- local
- convention collective (selon les entreprises).

Un syndicat minoritaire peut signer une convention collective, l'accord est admis avec le patronat.

5) Les conseils de prud'hommes : c'est un tribunal chargé des conflits de travail. Il est composé d'élus de syndicats ouvriers et patronaux.

6) Au niveau du conseil économique et social : rôle consultatif. Il donne son avis (conseil économique et social composé de patrons, d'ouvriers et de mutualités, etc...).

7) Au niveau professionnel : présence dans les structures de représentation du personnel. Obligatoire à partir de 11 salariés. Élu par l'ensemble du personnel chaque année (15 heures par mois sont payés pour le syndicat). Le rôle du délégué est de présenter les revendications individuelles et collectives des salariés. A partir de 50 salariés dans une entreprise : un comité d'entreprise est élu pour 2 ans dont le rôle est la gestion des Oeuvres Sociales. Le C.H.S.C.T. (Comité d'Hygiène et de Sécurité — Condition de Travail) est aussi obligatoire à partir de 50 salariés sauf pour le bâtiment.

Document Formation

AGIR

La revue
indispensable
pour notre action
VIE LIBRE

Je m'abonne...

Je m'abonne...

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Section de _____

Abonnement à 41 F

à adresser à Vie Libre, 8, Impasse Dumur, 92110 Clichy.

Sectarisme et Intolérance

Dans le N° 131, nous avons commencé à publier un document qui reprend et développe le contenu du carrefour organisé sur ce thème le 24 Octobre 1987 à Vichy (Allier) dans le cadre du 34^e Conseil National et des objectifs prévus pour 1988. Nous publions dans cet "Agir" la fin de ce document. L'ensemble de cette réflexion sur "Sectarisme et intolérance" est toujours d'actualité car en fait il nous parle de la vie au jour le jour, de notre action. Si l'on affirme "combattons le sectarisme et l'intolérance par l'ouverture et la tolérance"... il est tentant de sourire... et d'ajouter : "La Palisse en aurait dit autant" !

Il faut parler de cette "tolérance" qui consiste à "laisser faire" bien des actions qui ne sont pas conformes à la Charte, ni aux Statuts, ni au Règlement Intérieur...

A l'intérieur d'une section, il arrive que des militants en prennent à leur aise dans les domaines les plus divers. tels que le nombre et le contenu des réunions de comité, les adhésions, l'organisation de l'Assemblée Générale, la tenue de la comptabilité, l'action au travail, le déroulement des réunions mensuelles, la réalisation des objectifs nationaux...

Et, un beau jour, à l'occasion de conflits qui surviennent nécessairement quand de telles "tolérances" se multiplient, on découvre que presque rien n'est fait correctement... Les militants se rejettent les responsabilités les uns sur les autres... Parfois les comités des autres échelons du Mouvement s'enflamment... et l'on s'affronte, en donnant libre cours à de multiples formes de sectarisme et d'intolérance, comme si, seuls, les autres avaient à se remettre en cause.

Tolérance dangereuse

Nous pourrions, aussi, parler de "tolérance dangereuse", à propos du comportement de militants qui, à l'extérieur du Mouvement, dans des établissements de soins, auprès de médecins, de travailleurs sociaux, et, même, dans des réunions où ils représentent le Mouvement... conviennent que, après tout, les divers Mouvements de buveurs guéris se ressemblent et sont très proches. Sous prétexte de gentillesse, ou par ignorance, nous risquons de laisser ainsi notre Mouvement se réduire à une simple amicale... où l'on ne fait que s'entraider pour "tenir le coup" dans l'abstinence.

A la base, en particulier, insistons-nous assez pour que chacun connaisse, approuve et fasse connaître les grandes originalités de Vie Libre, avec l'appartenance au monde populaire, la promotion, la lutte contre les causes de l'alcoolisme, le refus de tout paternalisme, etc ?...

Avoir un véritable "esprit ouvert" :

— C'est être convaincu que nous n'avons chacun qu'une part des connaissances, qu'une part de la vérité, quelles que soient notre expérience de la maladie alcoolique, notre formation, notre situation professionnelle ou sociale,

— c'est savoir écouter... et, s'il y a écoute, il y aura dialogue dans le Mouvement et ailleurs,

— c'est vivre le présent, mais rester proche des malades alcooliques et de toutes les victimes de l'alcool, donc ne pas oublier ce que l'on a été soi-même.

— c'est d'abord écouter le malade, pour essayer de savoir, le mieux possible, ce qu'il recherche... (Trop souvent, nous nous empressons d'exprimer ce que nous voulons pour lui... Nous prétendons, parfois, que nous proposons les meilleures solutions, alors qu'en fait nous imposons nos conceptions qui ne sont pas nécessairement bien ajustées à la situation),
— avoir un esprit "ouvert", c'est être convaincu que chacun a une expérience et donc une richesse unique... qui deviennent richesses, pour moi, si je sais les accueillir ;
— c'est progresser personnellement, en mettant en œuvre, en soi, des qualités, des capacités que l'on sait découvrir et admirer chez les autres,
— c'est aussi, avoir beaucoup de souplesse, de disponibilité, dans la fidélité aux événements, aux rencontres.

Véritable ouverture

Voici un exemple qui illustre cette dernière affirmation.

Au cours de sa première réunion d'équipe de base ou de section, un nouveau dit timidement :

"Au fond, l'alcool c'est une évasion qui mène à la prison" ! A partir de là, le responsable de l'équipe, l'animateur de la réunion, peuvent favoriser un dialogue qui fera participer toutes les personnes présentes. On pourra s'exprimer sur les diverses situations et problèmes auxquels on tente d'échapper par l'alcool... Mais cette tentative d'évasion mène souvent à la prison... Parfois

la "prison-bâtiment", à cause des délits commis sous l'empire de l'alcool... Mais, plus généralement, "prison-personnelle" dans laquelle on se renferme, en se coupant des autres, en se repliant dans une solitude proche de celle subie par un prisonnier de droit commun dans sa cellule.

Ainsi, si l'on est ouvert, disponible, une réunion peut être bienfaisante pour tous, à partir de la simple réflexion d'un nouveau.

— l'ouverture véritable consiste à faire le maximum pour dépasser les "a priori", les réactions, les sentiments de sympathie, d'indifférence ou d'antipathie suscités spontanément en nous, lors de nos divers contacts. Dans ce domaine, aussi, essayons de nous prendre en défaut pour être plus ouverts... Reconnaissons que, lorsqu'un tel s'exprime, tout naturellement nous sommes persuadés qu'il "dit des

choses bien", nous sommes d'avance prêts à partager son opinion... à approuver son projet... Par contre, si tel autre demande la parole, nous sommes immédiatement sur la défensive, prêts à l'interrompre, à le contredire, à lui opposer un autre projet...

— finalement, être ouvert, c'est être convaincu que nous avons encore, chacun, à recevoir énormément des autres... Prenons les moyens pratiques que nous venons de préciser pour que ces immenses trésors ne nous échappent pas et pour que nous puissions ensuite, à notre tour, les mettre, modestement, et joyeusement, à la disposition des autres.

Progressons ensemble, les uns par les autres... sans ambition personnelle, mais en gardant dans l'esprit et dans le cœur, beaucoup d'ambition pour la réussite de l'ensemble du Mouvement, au service de la France entière.

Conclusion

Je me souviens d'avoir lu quelque part que, si chaque Français, lors de ses pique-niques et sorties, était un peu plus propre en mettant ses déchets dans les poubelles publiques, ou en les ramenant chez lui, alors, la France entière serait plus propre, plus belle, plus accueillante pour tous !

A partir de cette image, disons que si chaque membre de Vie Libre décidait de démasquer vraiment ses propres sectarismes et intolérances, si chaque militant avait aussi un souci plus profond de rigueur dans l'application des grands principes, des règlements, des objectifs réactualisés de Vie Libre, alors, c'est le Mouvement tout entier qui serait plus ouvert, plus tolérant et, du même coup : plus attrayant, plus heureux, et plus efficace...

Pierre Boidin

Communiquer, c'est agir.

Plus que jamais, la circulation des idées, l'échange de points de vue ont une place prépondérante.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos réflexions sur des thèmes sensibles de l'actualité du Mouvement.

Même si nous ne pouvons pas toujours passer vos textes intégralement, ils serviront à réaliser des articles de fond.

**A vos plumes.
Le comité de rédaction**

Fiche type de propositions d'article

NOM	Prénom
Adresse	
N° de téléphone	
Correspondant-diffuseur du département de	
Idée d'article :	
Revue proposée : LIBRES ☐	AGIR ☐
Rubrique proposée :	
Rédacteur proposé :	
Parution souhaitée en :	

Envoyez votre proposition à : Comité de Rédaction Libres (ou Agir) - Secrétariat National Vie Libre, 8, Impasse Dumur - 92110 Clichy.



Avenir 90

Toute entreprise est condamnée à disparaître si elle tend seulement à conserver ce qui est acquis. Nous n'y échappons pas.

Nos forces sont alors tournées vers ce qui est antérieur, le PASSÉ, alors que nous devrions au contraire, avoir un dynamisme dirigé vers la métamorphose, l'évolution, la mutation.

Le Mouvement Vie Libre doit se donner un nouveau dynamisme, qui peut se réaliser, si les uns et les autres nous acceptons d'évoluer avec toutes les mutations qui sont réservées à la vie associative en général.

Pour Vie Libre, l'objectif à atteindre, c'est de devenir une force sociale, c'est-à-dire que demain il faudra vivre, face à l'état, (convention) face aux pouvoirs régionaux, communaux, à maintenir une place de corps représentatif doublé de cette force sociale.

Confirmer notre indépendance, reste un maître mot. Déjà dans nos rapports nouveaux, avec les ministères notamment, nous comprenons **plus que jamais** que seule une association qui a, qui aura les moyens de son autonomie, peut être un véritable partenaire pour les pouvoirs publics.

L'enjeu est important :

— devenir des entrepreneurs du social et du culturel.

En fait cette ligne nous vient tout droit de la Charte de 1954.

— La dimension révolutionnaire dont nous nous réclamons depuis notre existence doit s'exprimer. Pour cela, il faut vouloir s'intégrer dans la société en portant le débat vers elle, (voyez les tables rondes).

— En restant nous-mêmes —
Savoir s'adresser aux médias —
Savoir se servir des médias —
Changer notre comportement pour provoquer l'intérêt des médias.

Un exemple : à Vie Libre, nous sommes contre la personnalisation. La télévision nous ignore. L'écran est un mécanisme de renforcement permanent de personnalisation de la vie sociale.

La logique des médias, logique de distraction, de la recherche de l'audience, de la nécessité d'aller chercher le public là où il est, peut nous amener, nous conduire à la nécessité de mettre l'accent sur les personnalités.

L'enjeu c'est aussi de jouer avec les médias. En ce qui nous concerne nous avons tout à apprendre.

Cette rencontre avec l'opinion publique que nous désirons de toutes nos forces ne se fera pas sans les médias... Il nous faudra progresser. En effet, nous appartenons à une organisation dont la culture est rétive à toute personnalisation.

Faut-il s'engager sur ce chemin ? La communication est un enjeu vital d'abord pour survivre, trouver de l'argent mais bien plus vital est de rester fidèles à ce que nous sommes et de ce que nous pouvons apporter à la société — des têtes

chercheuses (à démontrer) — les médias nous considéreront toujours comme des corps intermédiaires, ou des corps écrans.

Il faut donc nous convaincre que réussir 1990 c'est possible si nous savons ouvrir une fenêtre sur autre chose.

L'action contre l'alcoolisation a-t-elle les militants qu'elle mérite ?

Une association ne saura communiquer à l'extérieur que si elle est parfaitement à l'aise dans sa communication interne.

Etre nous-mêmes : c'est connaître notre image, savoir parler VRAI avec nos adhérents, avec les malades, les familles, les pouvoirs publics.

Est-ce que la vie quotidienne des pauvres, des chômeurs, des jeunes, des paralysés, des habitants des grands ensembles et en ce qui nous concerne des malades alcooliques, n'est pas aussi passionnante que celle des vedettes, des champions, des grands bandits et des hommes politiques ?

Informé, influencer, sensibiliser, mobiliser, réussir demain c'est possible. Donner à Vie Libre une vraie place, nous le désirons ; 1989 et 1990 seront des réponses déterminantes.

C'est l'enjeu.

Albert GRELIER

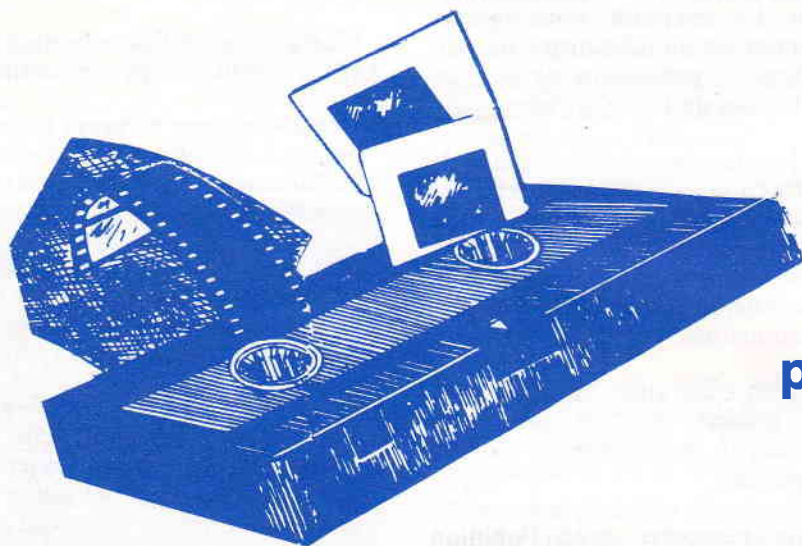
Enfin, disponible au Secrétariat National
une cassette vidéo (VHS)

reprenant les deux montages Vie Libre :

— Vie Libre une grande espérance

— Un jeune face à l'alcool

en fondu enchainé



pour 195 Frs
seulement

A commander au Mouvement Vie Libre 8, Impasse Dumur 92110 CLICHY

Supplément à Libres N° 174. Directeur de la Publication : Albert Grelier. **Secrétaires de rédaction :** A. Vuillier et P. Matis. **Comité de rédaction :** Albert Grelier, B. de Wilde, M. Denis, D. Gilet, Claude Goislot, Patrick Théret, André Talvas. **Rédaction-Administration :** 8, Impasse Dumur, 92110 Clichy, tél. (1) 47.39.40.80. Imprimerie du Vivarais, 07102 Annonay Cedex. Commission Paritaire CCPPAP 50560.

AGIR